

# PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

Tous mobilisés pour vaincre le décrochage



RÉGION ACADÉMIQUE  
NORMANDIE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION



POUR L'ÉCOLE  
DE LA CONFIANCE

# LE CONTEXTE

Le décrochage scolaire est un processus de désintérêt progressif pour l'école qui conduit un jeune en formation initiale à se détacher du système de formation jusqu'à le quitter avant d'avoir obtenu le diplôme.

Le concept de persévérance permet de changer de paradigme, de mettre l'accent sur la prévention pour lutter contre le décrochage scolaire.

**Le concept de persévérance** : « Venu du Québec il met en avant l'idée de faire des efforts [...] en étant accompagné et celle de continuité du parcours scolaire du jeune, tout en sachant qu'il n'y a pas de modèle de réussite scolaire. »<sup>1</sup>

Promouvoir ce concept c'est défendre l'idée que l'école doit savoir proposer à chaque jeune un parcours susceptible de lui permettre de construire sa scolarité et ses choix d'orientation tout en tenant compte de sa dynamique personnelle<sup>2</sup>.

## Les objectifs :

**Objectifs « Stratégie Europe 2020 »**: abaisser à 9.5% le taux de décrocheurs en France

La mise en œuvre de la politique nationale de lutte contre le décrochage scolaire s'articule sur trois champs d'action : **Prévention, Intervention et Remédiation**.

Les résultats sont encourageants. Le nombre de jeunes, sortis sans diplômes du système scolaire, est passé sous le seuil des 100000. Ces sorties sont néanmoins trop nombreuses, c'est pourquoi le plan d'action national "Tous mobilisés pour vaincre le décrochage scolaire" se poursuit et s'amplifie.

La mobilisation de l'École et de ses partenaires s'intensifie avec un double objectif :

- **prévenir** l'abandon scolaire précoce
- **soutenir** le retour à la formation.

En 2014, l'académie a engagé un plan académique global de prévention et de lutte contre le décrochage scolaire. Sensibilisée aux questions de persévérance scolaire dès le collège, l'académie enregistre un taux de sorties en 3<sup>ème</sup> quasi nul et plus de 85% des élèves d'une classe d'âge y obtiennent le DNB (contre 83% au niveau national).

## AXES PRIORITAIRES DE L'ACADÉMIE DE ROUEN DANS LE CADRE DU PLAN D'ACTION « TOUS MOBILISÉS POUR VAINCRE LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE » :

- Amélioration de la liaison école-collège, en particulier pour la maîtrise de la lecture et de l'écriture primordiale pour la réussite du parcours scolaire et l'insertion professionnelle ;
- Sécurisation et élévation des parcours grâce au développement des passerelles entre formations au sein de réseaux d'établissements ;
- Réduction des inégalités scolaires et sociales entre enfants de familles favorisées et défavorisées par une politique volontariste d'utilisation des fonds sociaux.

<sup>1</sup> Oihandi BORDONABA, Anne-Marie-SANCHEZ, *Les Cahiers pédagogiques*, mai 2013, [en ligne] <http://www.cahiers-pedagogiques.com/>

<sup>2</sup> Jean-Pierre BELLIER, IGEN EVS, Colloque International, académie de Rouen, 28 et 29 novembre

# LA PRÉVENTION

*Dans la classe et dans l'établissement, il s'agit d'adapter les pratiques pédagogiques de personnalisation des parcours, modalités organisationnelles spécifiques, évaluation positive, bienveillance...), de prévenir l'exclusion, de favoriser un climat scolaire serein et de travailler avec les familles. Tous les élèves sont concernés.*

## L'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE : UN RÔLE CAPITAL DANS LA PRÉVENTION

La prévention du décrochage est améliorée par la désignation de référents "décrochage scolaire" dans les établissements du second degré à fort taux d'absentéisme et de décrochage.

Leur activité se situe au cœur du dispositif de lutte contre le décrochage scolaire. Dès les premiers signes annonciateurs d'un risque de décrochage, les référents se mobilisent et coordonnent l'action de prévention menée par les équipes éducatives, dont les conseillers principaux d'éducation et les personnels sociaux, d'orientation et de santé, au sein des « **groupes de prévention du décrochage scolaire** » GPDS).

## LUTTE CONTRE L'ABSENTÉISME

Chaque élève, de six à seize ans, scolarisé dans un établissement public ou privé est soumis à l'obligation d'assiduité, condition première de la réussite. L'absentéisme est ainsi l'un des premiers indices du décrochage. A ce titre, il fait l'objet de la plus grande attention.

La loi du 31 janvier 2013 a modifié le dispositif de lutte contre l'absentéisme scolaire prévu par la loi Ciotti en supprimant la procédure de suspension des allocations familiales et le contrat de responsabilité parentale. Dès le premier avertissement, tous les leviers sont activés et les acteurs du terrain mobilisés pour rétablir l'assiduité dans un souci de coéducation avec les parents.

Les situations d'élèves absentéistes de plus de seize ans sont systématiquement transmises à la MLDS.

## LA PRÉVENTION DU HARCÈLEMENT

Le harcèlement en milieu scolaire peut avoir de graves conséquences sur la scolarité des victimes et des agresseurs.

La prévention et la lutte contre le harcèlement en milieu scolaire contribuent à l'amélioration du climat scolaire, déterminant dans la prévention de l'absentéisme et du décrochage scolaire.

Trois référents départementaux harcèlement basés à la DSDEN de l'Eure coordonnent l'ensemble du dispositif avec le soutien d'un agent du Groupe Académique de Prévention et d'Appui à la Sécurisation des Etablissements (GAPASE), basé au Centre d'Information et d'Orientation (CIO) d'Evreux.

## LE PARCOURS AVENIR

Depuis la rentrée 2015, le Parcours avenir est proposé à chaque élève dès la classe de 6<sup>ème</sup> jusqu'en classe de terminale. L'ambition de ce parcours est d'aider chaque élève à élaborer son projet d'orientation scolaire et professionnel et de développer son sens de l'engagement et de l'initiative.

Le partenariat engagé depuis 2008 entre la DSDEN de l'Eure et l'association « Entreprise et Territoires » du Club de l'apprentissage et des métiers permet de faire découvrir, aux collégiens de 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> et à leurs professeurs, les métiers et les formations de l'artisanat.

# LES INTERVENTIONS

Les dispositifs et actions d'intervention contre le décrochage font suite au repérage des élèves qui sont encore dans le système scolaire mais qui ont montré des signes de décrochage (absentéisme, difficultés scolaires lourdes, etc.). Ils s'adressent aux élèves à différents âges et moments de leur scolarité.

## LES DISPOSITIFS D'INITIATION AUX MÉTIERS EN ALTERNANCE (DIMA)

Le DIMA est une formation sous statut scolaire, en alternance dans un CFA avec des cours et des stages en milieu professionnel, qui s'adresse aux élèves âgés de 15 ans.

Il permet de découvrir la réalité professionnelle des métiers tout en poursuivant l'acquisition du socle commun de compétences et de connaissances.

### DIMAdans L'EURE :

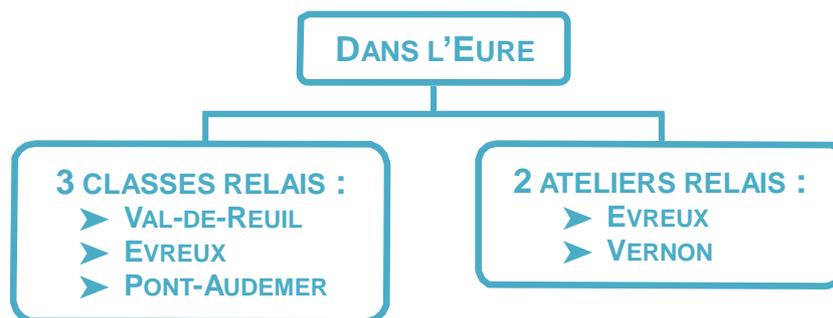
- CFA agricole de l'Eure - Le Neubourg (public)
- UFA Risle-Seine - Pont-Audemer (public)
- CFA Horticole et paysager – Evreux (public)
- BTP CFA Maurice Pierre Vallette – Evreux (privé)

## MOTIV'ACTION

Le programme Motiv'action mis en œuvre dans l'académie est l'adaptation du programme québécois « Chek&Connect ». Mené en partenariat avec le département de psycho-éducation de l'Université de Montréal, il est pré-expérimenté au collège Henri Dunant d'Evreux et au collège Louise Michel de Manneville sur-Risle. Cette version française se base sur le repérage, le principe d'un tutorat et d'un accompagnement individualisé des jeunes « à risque » de décrochage.

## LE DISPOSITIFS RELAIS

Les dispositifs relais (classes et ateliers) doivent favoriser la rescolarisation et la resocialisation des élèves en risque de marginalisation scolaire. Leur finalité essentielle est de faciliter le réinvestissement dans les apprentissages et de construire, pour chaque élève, les bases d'un projet personnel.



## Le Dispositif Défis

Le dispositif d'enseignement pour favoriser l'inclusion dans le secondaire a été mis en place au collège de Bourg-Achard en partenariat avec l'ITEP de La Houssaye. Un petit groupe de 7 élèves peut bénéficier d'une inclusion avec une aide individualisée grâce à 2 enseignants dont l'un est entièrement dédié à ce dispositif.

Concrètement, lorsque la classe a un cours de français ou de maths, l'élève est pris en charge individuellement par l'enseignant du dispositif ce qui lui permet de se retrouver dans un environnement apaisé puis réintègre sa classe pour le cours suivant.

# LES INTERVENTIONS

*Si l'ambition première de l'Éducation nationale doit être de prévenir le décrochage scolaire en favorisant la réussite de tous les élèves, elle doit également être en capacité d'apporter des réponses concrètes aux jeunes qui quittent l'école sans diplôme et sans un niveau suffisant de qualification.*

## LES PLATEFORMES DE SUIVI ET D'APPUI AUX JEUNES DÉCROCHEURS (PSAD)

Ce dispositif de coordination des acteurs locaux de la formation, de l'orientation et de l'insertion des jeunes a pour objectif d'apporter une réponse personnalisée et rapide à chaque jeune de 16 ans et plus, sorti du système éducatif sans diplômes et sans solution.

Les PSAD s'inscrivent dans l'opération nationale « Renouer le lien et accompagner les NEET<sup>5</sup> », qui vise à recontacter les jeunes décrochés, grâce aux assistantes des plateformes qui les accompagnent dans leurs démarches administratives, dans la construction de leur parcours et de leur projet.

Les trois PSAD de l'Eure sont couplées à trois réseaux FOQUALE correspondant à la même zone géographique.

## LES RÉSEaux FORMATION QUALIFICATION EMPLOI (FOQUALE)

Le réseau FOQUALE s'appuie sur les ressources de l'Éducation nationale pour recenser, mutualiser les expériences réussies et mettre en place des dispositifs adaptés et des solutions innovantes pour lutter contre le décrochage scolaire. Les trois dispositifs FOQUALE de l'Eure sont animés par des chefs d'établissement, des directeurs de CIO et des coordonnateurs MLDS, sous la responsabilité de proviseurs désignés par l'IA-DASEN.

## LES PARCOURS INDIVIDUALISÉS VERS LE LYCEE (PARI)

Le dispositif PARI, dans le cadre des réseaux FOQUALE, propose aux jeunes de 16 et plus, en difficulté dans leur projet de formation, un parcours individualisé d'orientation ou de réorientation en cours d'année scolaire. Ce dispositif s'appuie, en dehors des campagnes ordinaires d'affectation, sur la mobilisation permanente des places vacantes en lycée.

Le parcours peut être proposé à des jeunes issus de 3<sup>ème</sup> sans solution, redoublants par défaut ou en rupture de contrat d'apprentissage mais également peut concerner des lycéens souhaitant changer d'orientation par des stages passerelle.

51 PARI DANS L'EURE DEPUIS LA RENTREE 2017

## LES PARCOURS AMENAGÉS DE FORMATION INITIALE (PAFI)

Le PAFI propose à des élèves, à partir de quinze ans, en rupture importante dans leur parcours scolaire ou démobilisés, une "parenthèse" hors de l'univers scolaire (stages en entreprise, service civique...).

La durée du PAFI est individualisée (de date à date pour une année au maximum) pendant laquelle le jeune reste sous statut scolaire et suivi par son établissement d'origine quelles que soient les activités effectuées.

15 PAFI DANS L'EURE DEPUIS LA RENTREE 2017

# LES INTERVENTIONS

## LA MISSION DE LUTTE CONTRE LE DECROCHAGE SCOLAIRE (MLDS)

La MLDS intervient dans la prévention du décrochage scolaire, la remédiation, la repréparation aux examens et l'aide à l'insertion professionnelle.

Dans l'Eure, deux coordonnateurs pilotent les actions de la MLDS dans les trois Bassins d'Education et de Formation (BEF) en liaison avec les chefs d'établissement et leurs équipes éducatives, les directeurs de CIO et des missions locales.

## LES PÔLES D'ACCUEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT (PAA)

Les PAA accueillent des jeunes de plus de seize ans, sans solution de formation ou d'insertion, ou en risque de sortie prématurée, afin de les accompagner vers la réintégration de filières de formation et de favoriser leur insertion professionnelle. Il est possible d'y entrer et d'en sortir à tout moment de l'année pour suivre une formation qualifiante.

## BAC'EURE AU LYCEE CLEMENT ADER DE BERNAY

Le projet Bac'Eure s'adresse aux jeunes décrochés de plus de seize ans qui refusent de se réinscrire au lycée après un échec au Bac Pro. Ce dispositif, proposé par la MLDS, les encourage à se réinscrire en candidat libre avec un accompagnement spécifique de « repréparation ».

## LE MICROLYCÉE ACADÉMIQUE AU LYCEE ARISTIDE BRIAND D'EVREUX

Cette structure de retour à l'école s'adresse à des jeunes de seize à vingt-cinq ans sortis officiellement du système scolaire depuis au moins six mois, sans diplôme ni qualification et leur propose un cadre adapté.

Le microlycée d'Evreux s'articule sur deux niveaux (Motiv' et certif'). Les dispositifs qu'il propose favorisent la concertation et la convivialité entre les jeunes et les professeurs pour améliorer l'accompagnement et le suivi des jeunes.

29 ÉLÈVES PRÉSENTÉS AUX BAC L, ES  
ET STMG EN 2017

14 ÉLÈVES REÇUS

3 mentions Assez Bien

## DROIT AU REDOUBLEMENT APRÈS UN ÉCHEC AU BAC

Cette nouvelle mesure, mise en place à la rentrée 2016, vise à favoriser le maintien en formation des élèves ayant échoué aux examens des voies générale, technologique et professionnelle (baccalauréat, BT, BTS, CAP).

L'accompagnement personnalisé des lycéens ajournés au bac s'intensifie dans les lycées publics et privés de l'Eure.

# ACTIONS DÉPARTEMENTALES

## Lundi 26 mars

Café - débat : « **Troubles dys : continuité entre l'école et la maison** »

Canopé Evreux - 18h à 20h

## Mardi 27 mars

Tables rondes de 9h à 12h : « **Formation en milieu carcéral dans un objectif de réinsertion** »

lycée Modeste Leroy - Évreux

Tables rondes de 14h à 17h :

« **La prévention du harcèlement en milieu scolaire** » lycée Modeste Leroy – Évreux

**Une visite institutionnelle est prévue à la SEGPA de Jean Rostand ainsi qu'au lycée Augustin Hébert - Evreux**

## Mercredi 28 mars

Conférence réflexion / échanges de pratiques sur le thème « **raccrochage scolaire et différenciation pédagogique** » lycée Augustin Boismard - Brionne - 9h00 à 12h00

## Vendredi 30 mars

Tables rondes / échanges de pratiques :

« **Parcours de réussite en enseignement adapté** » 9h00 à 12h00 sur les secteurs : Evreux/Pont-Audemer

« **Réflexion sur l'inclusion** »

SEGPA Louise Michel - Manneville-sur-Risle

# CONTACTS

## LES PSAD

**RESPONSABLE DE LA COORDINATION ACADEMIQUE :**

**Gil Cottenet – Tél. 02 32 08 92 15**

**RESPONSABLE DE LA COORDINATION**

**DEPARTEMENTALE :**

**Mylène Danous**

**Tél. 02 32 29 64 07 - iio27@ac-rouen.fr**

**RESPONSABLES DE PSAD LOCALES :**

**Bernay – Pont-Audemer : Patrick Beaudet**

**Tél. 02 32 43 26 04 – patrick.beaudet@ac-rouen.fr**

**Louviers – Vernon : Christine Rannou**

**Tél. 02 32 59 76 80 – mission.locale@mlv2al.fr**

**Evreux – Verneuil-sur-Avre : Pierre Scotton**

**Tél. 02 32 39 34 48 – pierre.scotton@ac-rouen.fr**

## LUTTE CONTRE LE HARCELEMENT

**REFERENTS DEPARTEMENTAUX :**

**Olga Antunès, Conseiller technique du service social départemental en faveur des élèves**

**Tél. 02 32 29 64 92 – ssfe27@ac-rouen.fr**

**Mylène Danous, IEN IO**

**Tél. 02 32 29 64 07 - iio27@ac-rouen.fr**

**Charline POTIN - harcelement27@ac-rouen.fr**

**Rectorat de Rouen**

**Conseiller sécurité auprès du recteur**

**Tony DEREBERGUE - 02 32 08 93 16**

**PLATEFORME ACADEMIQUE**

**02 32 08 93 16 – csr@ac-rouen.fr**

## LES RESPONSABLES FOQUALE

**BEF BERNAY – PONT-AUDEMER : Frédéric**

**DELAMARE**

**Proviseur lycée Augustin Boismard,**

**rue Emile Neuville, 27800 Brionne**

**Tél. 02 32 44 80 76**

**BEF LOUVIERS – VERNON : Jean-Pierre Voyeux,**

**proviseur Lycée Jean Moulin,**

**1 rue du Maréchal Foch, 27700 Les Andelys**

**Tél. 02 32 54 09 31**

**BEF EVREUX – VERNEUIL-SUR-AVRE : Gilles Richard,**

**proviseur Lycée Aristide Briand,**

**2 rue Pierre Semard CS 73126,**

**27031 Évreux CEDEX**

**Tél. 02 32 23 69 00**

## LA MLDS

**COORDONNATEUR ACADEMIQUE – ET DEPARTEMENTAL**

**MLDS POUR LES BEF D'EVREUX -BERNAY PONT-**

**AUDEMER ET VERNEUIL-SUR-AVRE**

**Patrick Beaudet - Tél. 02 32 08 92 18**

**patrick.beaudet@ac-rouen.fr**

**COORDONNATEUR ET DEPARTEMENTAL MLDS POUR LE**

**BEF LOUVIERS - VERNON**

**Elodie Gilles - Tél. 02 32 71 23 00**

## LES MISSIONS LOCALES

**QUEST DE L'EURE, BERNAY, PONT-AUDEMER :**

**Rue du Val de la Couture, 27300 Bernay**

**Tél. 02 32 43 36 80**

**MISSION LOCALE LOUVIERS, VAL-DE-REUIL, ANDELLE**

**4 rue du Septentrion - BP 222, 27100 Val-de-Reuil**

**Tél. 02 32 59 76 90**

**MISSION LOCALE VERNON, SEINE, VEXIN**

**23 rue Steiner - BP 328, 27203 Vernon CEDEX**

**Tél. 02 32 51 50 65**

## LES CIO

**CIO DE BERNAY – PONT-AUDEMER**

**10 rue Augustin Hébert, 27 500 Pont-Audemer**

**Tél. 02 32 41 03 17 - 0271291g@ac-rouen.fr**

**CIO D'EVREUX – VERNEUIL-SUR-AVRE**

**1 rue Georges Bernard 27000 EVREUX**

**Tél. 02 32 39 34 48- - cio.evreux@ac-rouen.fr**

**CIO LOUVIERS - VERNON**

**14 rue Tatin 27400 LOUVIERS**

**Tél. 02 32 08 90 21 - 0271417u@ac-rouen.fr**

**VERNON – Antenne du CIO de Louviers - Vernon**

**5 rue des carreaux- BP 901 27200 VERNON**

**Tél. 02 32 08 94 68 - 0271292h@ac-rouen.fr**

## LES DIMA

**UFA DU LYCEE RISLE SEINE A PONT-AUDEMER**

**Rue Pierre de Coubertin**

**27501 Pont-Audemer**

**Téléphone : 02 32 41 46 55**

**CFA DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS**

**1006 rue Jacquard – ZI 2 – CS 83501,**

**27 000 Evreux CEDEX**

**Tél. 02 32 23 09 89**

**CFA HORTICOLE ET PAYSAGER**

**6 rue Politzer – BP 3523, 27 035 Evreux CEDEX**

**Tél. 02 32 28 87 61**

**CFA AGRICOLE DE L'EURE**

**Rue Pierre Corneilles, 27 110 Le Neubourg**

**Tél. 02 32 35 66 50**

# LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE

**Direction des services départementaux de l'Éducation nationale de l'Eure**  
24 boulevard Georges Chauvin  
CS 22203  
27022 Evreux CEDEX

<http://www.ia27.ac-rouen.fr>